



Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019 du Comité Régional ULM des Pays de La Loire, le 22 février 2020 à 10h au Musée de l'Air à Angers-Marcé

ACCUEIL :

Alain Gibert, président du Comité Régional des Pays de la Loire ouvre la séance et remercie de leur présence:

- les présidents de clubs et les gérants d'OBL,
- Emmanuel SIEBERT, délégué régional des Pays de la Loire à la DSAC Ouest,
- Jean-Christophe GIBERT, responsable Formation et Sécurité de la FFPLUM
- ainsi que les membres du comité .

57 personnes sont présentes, elles représentent 27 structures(OBL ou Clubs) sur 46, rassemblant 804 licenciés sur les 1175 de la région.

Structures présentes	Licenciés 2019	Représentant ou pouvoir (P)	Voix
4401 Aero-Clun de la Planche	13	(P)	3
4402-ULM Cote de Jade	20	PERNOT Jean-Marc	3
4405-Les Nez au Vent	85	GEORGET Patrice	5
4406-ULM Club de l'Ouest	7	POUVREAU Daniel	2
4416-Kapitaine ULM	19	YVER Philippe (P)	3
4418-SAS Lade	53	MAIR Sébastien	4
4906-ULM Club 4 Villages	8	PAPIEAU Didier	2
4913-St Mac'Air ULM	2	GUIONNEAU Jean-François	1
4915-Aéroclub Chateaubriand Pouancé	19	BEAUDUCEL Daniel(P)	3
4918- Mach 007	21	PENNDARUN	3
4920- Aero Success Vintage	3	(P)	2
5301-Mayenne ULM	19	FOUQUE André	3
5305-Mayenne Paramoteur	28	PERIGOIS Sylvain (P)	3
7201-Club ULM Le Mans	23	MARY Daniel (P)	3
7203-ULM club du Saosnois	7	GORE Christian	2
7205-club AlpesMans'Ailes	32	LEBRETON Philippe	3
7206-AIR BLEU ULM SARL	28	MORIN David	3
7207-Aero-Club Passion Liberté	32	(P)	4
8503-ULM LUCONNAIS	43	BERTRAND Guy	4
8508-Atlantic Paramoteur	200	GRAMUNT Marine	5
8509-Aéro club de Montaigu	68	GRUANT Rodolphe	4
8511-Aéroclub Fontenay le Comte	10	COLLARD René-Pol	2
8512-Aéroclub Tranche sur mer	15	CHEYLUS Daniel	3
8513-Ballad'air	4	PAMIERO Bruno	2
8514-Aéroclub de Beauvoir Fromentines	20	HEYMELOT Dominique	3
8518- L'Albatros SAS	0	Guerton Bruno	0
8520- Atlantic Autogire	25	MIGNEAUX Ludovic	3
Licenciés représentés (sur 1175)	804	Nombre de voix (sur 112) :	78

RAPPORT MORAL :

En préalable, le président présente trois faits marquants au niveau fédéral :

- Louis Collardeau vice-président de la FFPLUM prend la présidence de L'EMF.
- La masse maximale au décollage de certaines classes ULM passe de 450 kg à 500 kg
- La FFPLUM reprend l'organisation du salon de Blois.

EFFECTIFS DE LA REGION :

L'année 2019 s'est terminée avec un total de 1175 licenciés contre 1102 en fin d'année 2018 , soit une augmentation de 6.5%.

Les renouvellements s'élèvent au nombre de 973 et les nouvelles licences à 202

Répartition par tranche d'âge:

	2018	2019	Evolution %
Jeunes ≤ 25 ans	86	103	20 %
>25 ans	1016	1072	5.5 %

Le nombre de structures a évolué positivement de 3 unités avec un total de 46 clubs ou OBL.

ACCIDENTS ET SECURITE EN 2019 SUR LE PLAN NATIONAL :

	Décès	Blessés graves	Blessés légers
Victimes équipages français	19	11	9
Victimes équipages étrangers	4		
Total	23	11	9

Répartition des accidents mortels par classes d'ULM en 2019

 Constat important : 28 % des accidents mortels ont eu lieu en instruction, ou avec instructeur à bord	Classe 1	2
	Classe 2	
	Classe 3	14
	Classe 4	1
	Classe 5	
	Classe 6	2

Le bilan, bien qu'encore lourd, montre une année moins accidentogène pour l'ULM, il est assez difficile d'en expliquer les raisons mais cela encourage les efforts mis en place par la FFPLUM .

PLAN D'ACTIONS SECURITE :

Pas de session de sécurité réalisée en 2019, mais au moins une est prévue en 2020.

L'opération Remise en Vol est reconduite en 2020

- Elle consiste à favoriser la rencontre entre un pilote propriétaire de sa machine et un instructeur pour suivre une heure de vol avec son ULM
- Cette démarche est totalement volontaire, elle concerne toutes les classes
- La fédération apporte une aide de 40 euros au pilote qui participe à Remise en Vol

- Toutes les démarches se font en ligne (ffplum.org) : rencontre, attestation de vol, paiement.
- Le pilote doit s'inscrire sur le site de la fédération.
- Il doit être propriétaire de sa machine, assuré par le courtier fédéral en RC et souscrire aux conditions.
- Il pourra accéder aux coordonnées des instructeurs affiliés à la fédération par classe et selon les régions.
- En 2019, seulement 10 REV ont été recensés dans la région . Nous ne sommes pas la région la plus active pour cette action.

RADIO 8.33 KHz :

Les propriétaires d'équipements radio 8.33 kHz, achetés et installés **entre le 13 mars 2019 et le 31 décembre 2020** en remplacement d'une radio 25 kHz, pourront bénéficier d'une aide allant jusqu'à 20% maximum du coût d'équipement et d'installation.

Cette subvention accordée par l'UE sera distribuée par la DGAC. Une page spécifique est ouverte :

<https://subventions-833.dta.aviation-civile.gouv.fr>

NOUVELLE REGLEMENTATION ULM (MTOM A 500 KG) :

Depuis juin 2019, la 2ème refonte de la réglementation ULM porte la MTOM à 500 kg (525 kg avec parachute) pour certaines classes d'ULM . Classe 3, 4 et 6 sont les plus concernées.

Cette évolution n'est pas systématique , en premier lieu, le constructeur devra attester l'aptitude à voler à 500kg dans le dossier technique de référence qui sera déposé à la DGAC; il obtiendra une nouvelle fiche d'identification couvrant la masse augmentée.

Le propriétaire devra appliquer les nouvelles instructions du constructeur pour en bénéficier.

Pour être en règle, vis à vis de l'augmentation de la MTOM, les propriétaires doivent modifier les documents auprès de la DSAC

RAPPORT D'ACTIVITES

CHAMPIONNAT REGIONAL : a eu lieu les 22 et 23 juin 2019 à Aron Les Ecottays, la proximité du Championnat de France a fait que la participation a été faible avec seulement un douzaine de participants.

TOUR ULM DES PAYS DE LA LOIRE : la belle météo de ce week-end de mi-septembre 2019 a contribué à la réussite de ce tour sur les bases et aérodromes de la région. Très bon accueil des gestionnaires de ces plateformes, 27 équipages heureux de l'ambiance et des rencontres. Le comité a offert les repas aux passagers de ces équipages .

LE TOUR DES BRETONS : Organisé par le club ULM Côte de Jade, avec Jean-Michel Decaze et Jean-Michel Simon, cette balade de 30 machines à la découverte des côtes normandes et bretonnes s'est parfaitement déroulée.

ACTION "VOLER AU FEMININ": le Comité Régional a participé à cette action maitrisée par le Club "ULM le Mans" et sous la houlette de l'instructrice bénévole Corinne Herbelin qui a déployé ses qualités de pédagogue pour initier une dizaine de féminines au pilotage d'un multiaxes. Belle réussite de cette action modèle.

JEUNES ET BIA : plus connu dans le milieu des aéroclubs avions, le BIA s'installe dans les clubs ULM.

L'initiative de Corinne Herbelin, instructrice au Mans, est soulignée avec des actions concrètes en 2019 complétées par la mise au point de didacticiels pédagogiques adaptés aux examens BIA et ULM. Les arguments, évidents, en faveur de ce type d'action sont à rappeler :

- Faire venir dans les jeunes dans les clubs et leur faire découvrir les activités aéronautiques.
- Augmenter le nombre de licenciés et de pilotes.
- Démontrer que milieu de l'aéronautique et le pilotage leur est accessible très tôt (techniquement et financièrement)

PLAN D' ACTIONS 2020

Calendrier

- 25 avril *Voler au Féminin à l'aérodrome du Mans*
- **08 au 10 mai** **Championnat régional Paramoteur St George de Montaigu**
- 21 au 23 mai Tour des Bretons 2020 (en attente du circuit)
- 30 mai *Voler au Féminin à de St-Georges de Montaigu*
- 13 juin *Voler au Féminin sur la base d'Assé le Riboul*
- **27 juin** **Réunion sécurité à Angers Marcé (Thèmes à définir)**
- 30 juillet Tour ULM fédéral avec escale à Frossay, La Tranche sur Mer, Saumur
- 31 août Salon ULM de Blois
- **18 au 20 sept.** **Rallye ULM des Pays de la Loire (en cours de préparation)**

RAPPORT FINANCIER:

En l'absence du trésorier, le président, présente la situation financière par plusieurs tableaux résumant les différents postes "produits et charges" et les soldes bancaires.

ELECTIONS EN 2021 :

Le secrétaire rappelle que la mandature de l'actuel comité prend fin cette année et qu'en 2021 il sera procédé à l'élection d'un nouveau comité directeur. Un appel à candidature sera lancé en fin 2020.

INTERVENTION DE JEAN-CHRISTOPHE GIBERT :

En tant que responsable Formation et Sécurité au sein de la FFPLUM, Jean-Christophe Gibert nous informe de la situation des accidents et de l'avancée, quant à la formation des instructeurs, des actions de la Fédération auprès de la DGAC en particulier.

Réponses à quelques questions diverses posées par les auditeurs, puis Jean-Christophe donne rendez-vous au forum des instructeurs durant l'après-midi pour la suite.

CONCLUSION DE L'AG

Le président clôt l'Assemblée Générale et remercie l'assistance pour sa participation en souhaitant une belle saison de vols à tous les pilotes.

Alain Gibert

Président du Comité Régional ULM
des Pays de la Loire



Jéro Hajewski

Secrétaire du Comité Régional
ULM des Pays de la Loire



En annexe : Tableaux de comptabilité

COMITE REGIONAL U.L.M. des PAYS DE LA LOIRE

Siège social: Maison des Sports, 44 rue Romain Rolland – BP 90312, 44103 Nantes Cedex 4
Adresse courrier: 22 Les Granges, 44840 Les Sorinières tél : 09 67 87 01 81/ 06 86 61 78 61
Association Loi 1901, Agrément ministère des Sports 84-5-113 / SIRET : 488 154 568 00023
e-mail : ulmpaysdelaloire@gmail.com - Site : <https://www.ulm-pays-loire.ffplum.fr/>

Annexe : tableaux comptabilité 2019

Actions

Action	Libellé	Dépense	Recette	Solde
Rallye Tour des Bretons		400	0	-400
Subvention, sponsoring ou aide reversés dans le cadre d'une convention		400		
Tour ULM		0	0	0
Championnat Régional		890,57	796	-94,57
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par le club		651		
Récompenses, cadeaux, coupes, lots, trophées, pourboires, etc.		239,57		
Inscription des participants (animations, stages pendant les vacances,...)			796	
Femmes Pilotes		1380,23	2000	619,77
Publications : revues internes, journaux, programme, catalogue, flyers		50,23		
Frais de restauration liés aux déplacements		290		
Subvention - CNDS / ANS			2000	
Inscriptions des adhérents, des équipes / Frais d'engagement		100		
Subvention, sponsoring ou aide reversés dans le cadre d'une convention		940		
Jeunes		3320	3000	-320
Subvention - CNDS / ANS			3000	
Subvention, sponsoring ou aide reversés dans le cadre d'une convention		3320		
Formation instructeurs		300	0	-300
Subvention, sponsoring ou aide reversés dans le cadre d'une convention		300		
Formation commissaires courses		370	0	-370
Alimentation, boissons, repas, apéritifs,... préparés par le club		370		
Rallye ULM des Pays de la Loire		3451	3062,67	-388,33
Frais de restauration liés aux déplacements		2601		
Frais hébergement liés aux déplacements		810		
Frais de déplacement : autoroute, train, bus, métro, avion, etc.		40		
Inscription des participants (animations, stages pendant les vacances,...)			3062,67	
Securité		0	500	500
Subvention - Fédération			500	
Championnat de France		200	0	-200
Inscriptions des adhérents, des équipes / Frais d'engagement auprès des Comités, Ligues, Fédérations, etc.		200		

Compte de résultat

CHARGES	(euros)	PRODUITS	(euros)
60-Achat	1245,32	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	4770,67
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	3858,67
Achats non stockés de matières et de fournitures	1021	Vente de marchandises	912
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	224,32		
Autres fournitures	0		
61 - Services extérieurs	1478	74- Subventions d exploitation	10018,2
Sous traitance générale	0	Etat: ANS	5000
Divers	1478	Département(s):	0
62 - Autres services extérieurs	6175,15		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Commune(s):	0
		subvention communauté de communes et agglomération	0
Publicité, publication	289,8		
Déplacements, missions	5853,67	Organismes sociaux (à détailler):	0
Frais postaux et de télécommunications	31,68		
Services bancaires, autres	0	Fédération	5018,2
63 - Impôts et taxes	0	Fonds européens	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Autres recettes (précisez)	0
64- Charges de personnel	0		
Rémunération des personnels	0	75 - Autres produits de gestion courante	0
Charges sociales	0	Dont cotisations	0
Autres charges de personnel	0	76 - Produits financiers	0
65- Autres charges de gestion courante	5686,9	77 - Produits exceptionnels	0
66- Charges financières	0		
		78 Reprises sur amortissements et provisions	0
67- Charges exceptionnelles	0		
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0	79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	14585,37	TOTAL DES PRODUITS	14788,87
86- Emplois des contributions volontaires en nature	941,13	87 - Contributions volontaires en nature	941,13
Secours en nature	941,13	Dons en nature	941,13
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	15526,5	TOTAL DES PRODUITS	15730
RESULTAT	203,5		

Bilan financier

ACTIF <i>Patrimoine de l'association</i>		PASSIF <i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles	0	Fonds propres : Report à nouveau	3055,45
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	203,50
Total actif immobilisé		Total fonds associatifs et réserves	3258,95
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	0	Emprunts et dettes accumulées	0
Disponibilités / Trésorerie	10668,88	Fournisseurs et comptes rattachés	7409,93
Charges constatées d'avance	0	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	0
Total actif circulant	10668,88	Produits constatés d'avance	0
		Total dettes	7409,93
TOTAL ACTIF	10668,88	TOTAL PASSIF	10668,88

Budget Prévisionnel 2020

CHARGES	Previ 2020	Réalisé 2019	PRODUIT	Previ 2020	Réalisé 2019
Achat	1500	1245	Ventes/Prestations	5000	4771
Services Extérieurs	1500	1478	Agence	5000	5000
Déplacements/Missions Publicité/autres frais	6000	6175	Région	1600	0
Subventions/aides/Actions	6000	5686	Fédération/licences	5000	5018
Dons en nature	850	941	Dons	850	941
Total des Charges	15850	15526	Total des Produits	17450	15730
RESULTAT	1600	204			